

## CONSEILLER.ÈRE EN COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

### Résumé du poste

Le/la conseiller.ère en comptabilité informatisée a le mandat de répondre aux questions des utilisateurs du progiciel de gestion *Gestion CMEQ* afin de les former et de les informer des fonctionnalités du progiciel pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches, de leurs responsabilités administratives et de la gestion dans leur organisation. Il/elle offre également des démonstrations en ligne et en entreprise. De plus, il/elle participe au développement du progiciel, par le biais de tests utilisateurs.

Dans le cadre de son emploi, il ou elle doit être en mesure d'offrir des conseils et de faire des recommandations appropriées aux utilisateurs du logiciel *Gestion CMEQ*. Il/elle doit donc faire preuve d'une pleine maîtrise du progiciel *Gestion CMEQ*. De par son expertise comptable, il/elle est amené.e à fournir des avis, des instructions ou des conseils personnalisés tout en expliquant des concepts qui s'appuient sur une expérience professionnelle, des connaissances spécialisées ou des opinions propres à son champ de spécialisation.

### Sommaire des tâches principales

Offrir du support aux utilisateurs du progiciel de gestion de la CMEQ	60 %
Offrir de la formation en classe, en entreprise ou en ligne	25 %
Offrir du service-conseil en comptabilité, gestion opérationnelle, en entreprise ou en ligne	5 %
Faire de la représentation auprès de clients éventuels ou lors d'activités corporatives (démonstrations, expositions, etc.)	5 %
Contribuer au développement du progiciel de gestion de la CMEQ	5 %

### Qualifications

**Scolarité :** BAC ou certificat – Profil comptabilité ou l'équivalent

**Expérience minimale :** Comptabilité ou fiscalité (3 ans)  
Informatique (2 ans)

**Compétences essentielles :**

- Esprit d'analyse
- Capacité d'adaptation
- Être à l'aise de faire de la représentation
- Aptitudes en communication
- Aptitudes en résolution de problème
- Entregent, patience et rigueur

**Compétences particulières (atout) :**

- Connaissance de l'industrie de la construction (paye, gestion d'une entreprise de construction, estimation)

## Exigences

---

**Déplacements :** (20 % du temps de travail – Permis de conduire valide requis)

Le/la conseiller(ère) en comptabilité informatisée aura l'occasion de se déplacer (en auto ou en avion) à plusieurs reprises pour donner de la formation en entreprise au Québec. Il lui arrive d'avoir des horaires de travail irréguliers.

